

EDITO

"Merci d'avoir apporté de la grâce et de l'élégance à notre structure"
Voilà les propos qu'un homme a tenus à une femme après un mandat de présidence.

Tout comme beaucoup de personnes, je ne suis pas née militante de la lutte contre les discriminations dans le sport, je le suis devenue. Depuis petite, je suis associative et sportive et ce n'est que plus tard que je me suis rendue compte que je baignais dans un monde rempli de discriminations.

On dit souvent qu'on parle mieux d'un sujet quand on se sent concerné. J'espérais pouvoir militer sur le sujet avec encore l'innocence de ne pas me sentir concernée par les discriminations et laisser la place à des portes parole plus légitimes. Malheureusement, en constituant un duo féminin à la présidence de l'ANESTAPS, je me suis pris de plein fouet ce

sujet. Lors de différents rendez-vous avec les instances sportives, notre genre faisait une différence, comme si nos connaissances et compétences étaient secondaires.

L'ANESTAPS m'a permis d'être formée et sensibilisée sur le sujet de la lutte contre les discriminations. Depuis quelques années, l'ANESTAPS a identifié des portes paroles au sein de son bureau national sur ce sujet.

Le travail est encore long pour voir de réels résultats, mais je suis fière de dire que l'ANESTAPS est contributrice, grâce à l'ensemble de ses membres, de ce changement.

Cela se voit déjà par son réseau sensibilisé et acteur, avec plus de 30 associations qui s'engagent sur la journée du sport et du handicap, c'est une parité dans les personnes engagées associativement du réseau ou encore des semaines égalité dans le sport ou lutte contre les violences sexiste et sexuelles.

Ce livrable est le résultat des grandes consultations réunissant jeunes et experts des différents types de discriminations : les Educathons menés les mandats précédents.

La lutte contre les discriminations ne se fera pas chacun dans son coin, nous devons être de réels alliés, nous, acteur-ices du champ du sport, pour amener le changement et permettre aux prochaines générations de connaître un sport plus juste et inclusif. Ce livrable est à l'image de ce combat collectif et en est la première pierre.

L'ANESTAPS aura à cœur de se battre pour lutter contre les discriminations dans le champ du sport et de porter ces 24 propositions avec l'ensemble des personnes concernées.



**LILY
ROGIER**
PRÉSIDENTE

Lily

EDITO

Avant de rejoindre le Bureau national de l'ANESTAPS en octobre 2023 en tant que chargée de mission lutte contre les discriminations et égalité femmes hommes, j'ai eu l'occasion de participer à l'Éducathon d'Aubervilliers. Cet événement m'a permis de découvrir la richesse des réflexions sur la lutte contre les discriminations dans le sport, et a immédiatement suscité en moi l'envie de reprendre ce sujet. J'ai alors plongé dans les travaux déjà entamés, recueilli les nombreuses propositions, et mesuré toute l'ampleur du défi à relever.

Cette année des Jeux Olympiques a été marquée par la publication de nombreux rapports, tous aussi passionnants qu'alarmants, et par de multiples rencontres avec des acteurs engagés, soucieux de faire bouger les choses. À chaque étape, nous avons été frappés par une certitude : les jeunes veulent un changement radical, tangible et immédiat. Ils ne veulent plus que des discriminations subsistent sur nos terrains, nos stades, nos formations. Ils veulent que le sport soit réellement un espace de respect, d'égalité et d'inclusion.

C'est avec cette ambition que nous avons souhaité concevoir un livrable qui reflète les attentes et les aspirations des jeunes. Un document vivant, qui porte leurs voix, leurs expériences, leurs espoirs. Un livrable qui incarne leur volonté de construire un avenir où chaque sportif·ve, quel que soit son genre, son origine ou sa classe sociale, trouve sa place et se sentent valorisé.

À travers ce livrable, nous vous invitons à écouter ces témoignages, à partager cette vision et à agir ensemble pour un sport plus juste et plus humain.



**CHARLOTTE
SCHWARTZ**

CHARGÉE DE MISSIONS ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES ET
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Charlotte

PRÉSENTATION DE L'ANESTAPS

Créée en 1999, l'ANESTAPS est aujourd'hui **l'unique organisation représentative des 200 000 jeunes dans le champ du sport et de l'animation.**

Entièrement composée de bénévoles étudiant-es, la fédération regroupe 65 associations dans son conseil d'administration qui se réunit 8 fois par an. Son importante couverture territoriale et son fonctionnement basé sur un **modèle de démocratie participative** lui permet de prendre position sur les différents sujets qu'elle traite, tout en veillant à garder une **indépendance politique.**

À ce titre, elle est devenue l'interlocutrice privilégiée de partenaires institutionnels, sociaux et de l'ensemble du mouvement sportif grâce à son expertise sur la jeunesse, l'enseignement supérieur et le sport.

Les missions de l'ANESTAPS sont basées sur deux axes principaux, qu'on appelle communément les deux jambes de l'ANESTAPS. La première "jambe" correspond à la **représentation des jeunes du champ du sport et de l'animation.** Forte de son ancrage sur le territoire et au sein du réseau de la FAGE, l'ANESTAPS veille à améliorer la vie des étudiant-es et garantir l'égalité des chances de tous-tes les jeunes au sein de leur cursus universitaire et professionnel. Pour cela, elle **forme et informe ses représentant-es** élu-es et ses responsables associatif-ves pour permettre une défense qualitative des droits, des intérêts moraux et matériels aussi bien collectifs qu'individuels des étudiant-es.

Quant à la deuxième "jambe", elle symbolise la **mise en place de projets d'innovation sociale.** Convaincue que le sport et la pratique d'activité physique sont des vecteurs d'indispensables de cohésion sociale et de sensibilisation, l'ANESTAPS construit des projets autour de ces outils pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux actuels comme la santé, la lutte contre les discriminations, le handicap, l'environnement, ou encore la solidarité. Attachée au **modèle d'éducation populaire** qui est centrale dans son fonctionnement propre, l'ANESTAPS veille perpétuellement à **donner la parole aux jeunes pour favoriser leur intégration au sein des débats et auprès des instances décisionnaires.**





INTRODUCTION

Selon une enquête de la Direction Jeunesse Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), 41 % des jeunes ont subi au moins deux discriminations au cours des 5 dernières années. Cela souligne l'omniprésence des rapports sociaux qui sont inégalitaires dans la société. Ceux liés à l'origine, à la nationalité ou à la couleur de peau sont les plus présents (9 % des jeunes citent l'un de ces critères). Les discriminations liées au sexe sont également très prégnantes (6 %) et dénoncées très majoritairement par les jeunes femmes. Viennent ensuite l'âge (5 %), puis, la religion, l'état de santé, le handicap ou encore le lieu de résidence, déclarés par 3 % des jeunes répondant-es.

Parallèlement, la jeunesse s'engage de plus en plus dans la lutte contre les discriminations avec 13 % des 18-30 ans bénévoles en 2021, contre 10 % en 2017. Ces chiffres reflètent une volonté croissante d'agir contre toutes les formes de discriminations, malgré la persistance des violences au sein de la société. Il reste encore beaucoup de progrès à accomplir pour atteindre une société exempte de toute discrimination.

Pour l'UNESCO, qui a consacré la pratique sportive comme un droit fondamental dans sa Charte internationale de l'éducation physique et du sport du 21 novembre 1978, le sport est un « *écran de projection pour des images de la société telle que certains individus et groupes aimeraient la voir* », tandis que Ludovic Lestrelin, sociologue spécialiste des questions relatives aux supporter-ices, estime que « *le stade est un miroir déformant de notre société* ».

Si les images véhiculées par le sport sont souvent positives, incarnant une forme d'idéal méritocratique et des valeurs saines, ces images peuvent aussi parfois tourner au cauchemar, dans un cadre qui, rappelons-le, repose sur l'opposition binaire entre des adversaires qui s'affrontent au cours d'une compétition. Ainsi, le sport peut devenir vecteur de violences et de discriminations comme en démontrent les enquêtes présentées lors de l'IPS (indice de position sociale) concernant les "Nouvelles mesures pour lutter contre la haine et favoriser l'inclusion des personnes LGBT+ dans le sport", où 77% des français-es perçoivent le milieu sportif professionnel comme étant homophobe (75% pour le milieu amateur).

Dans ce contexte, l'ANESTAPS, seule organisation qui représente les jeunes du champ du sport et de l'animation, se positionne en tant qu'actrice majeure de la lutte contre les discriminations dans le champ du sport.

Ce livrable propose 24 manières de le faire, sur divers aspects : la formation, les jeunes, la médiatisation, la gouvernance et l'accès à la pratique qui ont été co-construit avec des jeunes pour leurs avenir et leur future vision de la société.

ÉDUCATHON

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
DANS LE SPORT

C'EST QUOI ?

PLUSIEURS
ÉDUCATHONS
EN FRANCE

100 JEUNES

POUR ÉCHANGER
AUTOUR DE
THÉMATIQUES



2

DES EXPERTS

2022
2023

ÉDITÉES DANS
UN LIVRABLE

POUR ACCOMPAGNER
LES RÉFLEXIONS

3

PROPOSITIONS

Villes ayant accueilli un éducathon :

NANTES - CLERMONT - REIMS - BESANÇON - MONTPELLIER - POITIERS - ROUEN - DIJON -
SAINT-BRIEUC - BREST - ORSAY - NANTES - AUBERVILLIERS

LIVRABLE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT



**DES FORMATIONS ENGAGÉES DANS ET POUR
LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET
VIOLENCES ASSOCIÉES**

AXE N°1

LIVRABLE
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Former les enseignant·es dans le champ du sport et de l'animation.

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche; Parlementaires; INSPE; Rectorats

i CONTEXTE : Le sport est reconnu comme un domaine où les questions d'inégalités et de discriminations peuvent se manifester de manière significative. Cela peut inclure des discriminations liées au genre, à la prétendue race, à l'orientation sexuelle ou à d'autres dimensions de l'identité des pratiquant·es. Les formations dans le champ du sport et de l'animation qui regroupent 200 000 jeunes, doivent répondre aux enjeux sociétaux actuels concernant la lutte contre les discriminations afin que les futur·es professionnel·les puissent agir dessus. Actuellement, ces formations **manquent souvent des ressources nécessaires** pour aborder efficacement ces problématiques. Peu de formations abordent en profondeur les biais inconscients, les dynamiques de pouvoir ou les méthodes pour créer des environnements sportifs inclusifs et sécurisés pour tous·tes. En conséquence, les jeunes diplômé·es sortent de ces formations **sans être pleinement préparé·es** à affronter et à corriger ces situations dans leur pratique professionnelle.

🎯 POSITIONS : Doter les universités et autres structures de formation de moyens financiers dédiés, afin qu'elles puissent former les enseignant·es sur les différentes thématiques sociétales, et donc agir en prévention dans la lutte contre les discriminations. Inclure des subventions pour des séminaires et ateliers, des contrats doctoraux et des partenariats avec des organisations spécialisées et expertes.

Mise en place : Pour concrétiser cette vision, il faut fournir aux enseignant·es des outils et ressources nécessaires tels que des **guides pédagogiques**, une **bibliothèque en ligne** et des **plateformes collaboratives**. Investir dans ces domaines permettra le développement et la formation professionnelle continue des enseignant·es, qui intégreront ensuite des approches inclusives dans leurs pratiques pédagogiques. Ce processus de **formation en cascade** permettra de créer un environnement éducatif plus inclusif et respectueux, réduisant les discriminations et violences, et contribuant ainsi à une transformation positive et durable de la culture éducative et sportive. Il aura pour but d'insuffler un changement systémique.



LES BONNES INITIATIVES

La CPED : Propose des formations aux établissements d'Enseignement Supérieur dans le domaine de la prévention des inégalités liées au genre et de tout type de discriminations.

Lemon : Module d'apprentissage du conseil de l'Europe pour sensibiliser aux discriminations et à leur prévention. Les activités permettent de réfléchir sur la nature du sport et de l'éducation physique en relation avec ces thématiques.

Le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques : Boîte à outils contre les discriminations, cette ressource fournit des outils pratiques pour combattre les discriminations dans le domaine sportif.

Former les étudiant·es à un sport plus juste et égalitaire

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Élu·es étudiant·es; C3D; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

i CONTEXTE:

Le sport est un domaine où les inégalités et les discriminations sont particulièrement marquées, qu'elles soient liées au genre, à l'origine ethnique, à la classe sociale ou à l'orientation sexuelle. Par exemple, selon une étude de l'UNESCO, **environ 40 % des femmes déclarent avoir subi des discriminations sexistes** dans leur parcours sportif, tandis que les athlètes issus de minorités ethniques sont trois fois plus susceptibles de faire face à des comportements discriminatoires. De même, les sportifs issus de milieux socio-économiques défavorisés ont souvent un accès limité aux infrastructures et aux opportunités, ce qui perpétue les inégalités. Actuellement, les étudiant·es ne sont pas suffisamment formé·es sur les différents types de discriminations. Pourtant, iels sont les futur·es professionnel·les du secteur sportif. En réalité, une personne non-formée **risque de faire perdurer les discriminations** dans la suite de son parcours professionnel, parfois inconsciemment. A l'inverse, une personne qui a été sensibilisée et formée saura agir et réagir dans diverses situations, en prévention ou en lutte directe contre les discriminations dans le secteur du sport et plus largement dans la société.

🎯 POSITIONS:

Intégrer des modules de sensibilisation et de formation sur les diversités et les discriminations pour les étudiant·es. Sensibiliser de manière transversale aux enjeux sociaux et sociétaux en promouvant une approche intersectionnelle des discriminations dans les politiques et pratiques sportives. Intégrer ces notions dans les maquettes RNCP des formations.

Mise en place : De la même manière que **les discriminations sont intersectionnelles**, l'apprentissage de la diversité et de la lutte contre les discriminations devra être infusée dans les différents enseignements suivis par les étudiant·es dans le champ du sport. Pour réaliser cette vision, des programmes de formation devront être développés et dispensés par des **enseignant·es formé·es** où des **intervenant·es extérieur·es spécialisé·es**. Afin d'assurer une réelle mise en place, cela devra apparaître dans les maquettes des fiches RNCP des formations ainsi que dans la loi. Ces formations devront inclure des contenus pédagogiques abordant les diversités et les discriminations de manière transversale, avec des formats adaptés pour favoriser l'écoute et la participation. L'inclusion de ces programmes au sein des écoles et universités, notamment dans les filières STAPS, permettra de **préparer les futur·es professionnel·les** du sport à aborder les enjeux de diversité de manière informée et sensible, contribuant ainsi à un environnement sportif plus inclusif.



LES BONNES INITIATIVES

ANESTAPS et C3D : Travaillent à intégrer la lutte contre les discriminations dans les maquettes de formations STAPS. Cette démarche aboutira à un changement des fiches RNCP pour inclure cette thématique dans chaque mention de la formation STAPS. Projet lancé en 2024.

ONG ENGSO Youth – Projet ASPIRE : Se concentre sur l'inclusion sociale des personnes menacées d'exclusion, comme les réfugié·es, en aidant les clubs sportifs à adopter des pratiques inclusives. Un module de formation spécialisé a été développé pour soutenir cette démarche.

Programme TAFISA : Propose le module "Girls Positive and Safe Coaching Pathway", disponible sur [TAFISA](#), visant à promouvoir des pratiques d'entraînement positives et sécurisées pour les filles.

Mettre en place des dispositifs de lutte contre les discriminations au sein des formations

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP;
Parlementaires; Élue·es Étudiant·es

CONTEXTE :

En 2018, Frédérique Vidal et Marlène Schiappa, respectivement ancienne ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et ancienne secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, ont inauguré une cellule d'accueil et d'écoute pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. **Ce dispositif est désormais obligatoire** sur chaque campus universitaire. Cette cellule prend également en compte les dynamiques spécifiques du sport universitaire, notamment à travers les SIUAPS (Service Inter Universitaire des Activités Physiques et Sportives), AS (Associations Sportives), etc. Pour répondre aux besoins particuliers du secteur sportif le dispositif dédié est "Signal Sport" qui sert de cellule de référence pour traiter les cas de violences sexistes et sexuelles dans ce domaine.

POSITIONS :

Mettre en place une stratégie de communication efficace de la part des Universités et des composantes sur les dispositifs de soutien, d'écoute et de prévention des discriminations existants dans le milieu sportif.

Mise en place : Il faudra **promouvoir les services d'écoute et d'accompagnement psychologique existants** et intégrer ces dispositifs dans les formations universitaires. Les cellules universitaires devront être efficacement relayées et les étudiant·es impliqué·es comme relais de sensibilisation. Dans le cadre des cours pratiques de sport ou de pratiques universitaires volontaires (par exemple, club, AS, SIUAPS), **le dispositif Signal Sport devra être clairement présenté et accessible**. Une campagne de sensibilisation récurrente renforcera la communication et la compréhension des enjeux concernant la lutte contre les discriminations et violences associées. Ces campagnes de sensibilisation devront être assurées par des étudiant·es afin de respecter le principe de sensibilisation par les pairs, comme c'est le cas pour les étudiant·es relais-santé par exemple. Des moyens supérieurs devront être dédiés à ces services afin de permettre une prise en charge rapide et suffisamment durable des victimes. Des contrôles imprévus et réguliers par un organisme extérieur assureront la sécurité et la fiabilité de ces services.



LES BONNES INITIATIVES

Formation des Pair·es Intervenant·es : "Step UP!" forme des étudiant·es et des athlètes à devenir des pair·es intervenant·es, qui sont capables de reconnaître les signes de violence ou de discrimination et de prendre des mesures pour prévenir ou arrêter de tels comportements. Ce modèle de sensibilisation par les pairs s'avère très efficace car il repose sur la confiance mutuelle et l'identification entre étudiant·es.

L'Université de Strasbourg : Cette université a développé un programme appelé "Respect" au sein du SUAPS qui inclut des formations sur la lutte contre les violences et les discriminations dans le sport. Ce programme est renforcé par une cellule d'écoute et de soutien disponible pour les étudiant·es qui en auraient besoin.

L'Université de Paris : En collaboration avec le dispositif Signal Sport, cette université a intégré des modules de formation sur la prévention des violences et discriminations dans le cadre des cours pratiques de sport. Les clubs universitaires et les AS de l'université participent activement à la diffusion d'informations sur ce dispositif, assurant que les étudiant·es sont bien informé·es et soutenu·es.

Mettre en place des formations continues pour les professionnel·les du mouvement sportif.

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP; DRAJES; CNOSF; CPSF; CDOS; CRdS.

CONTEXTE :

En 2022, les fédérations sportives agréées ont délivré 15,4 millions de licences annuelles, et 5,3 millions d'autres licences et autres titres de participation. Avec plus de 400 000 éducateur·ices intervenant dans le champ du sport, dont un nombre croissant de professionnelles, et dans un contexte où l'Éducation Physique et Sportive (EPS) occupe une place centrale dans le parcours éducatif des jeunes, il est primordial de **sensibiliser et former les acteur·ices du mouvement sportif sur les questions d'égalité, d'éthique, de discriminations et violences**, afin d'assurer des environnements sains et sûrs, tant dans l'établissement scolaire que dans les structures sportives.

POSITIONS :

Former les personnes en charge des licencié·es (éducateur·ices, entraîneur·euses, préparateur·ices ect..) de manière initiale aux questions d'éthique, d'égalité, de discriminations et de violences associées. Et assurer la formation continue de ces professionnel·les sur ces questions

Mise en place : Cette formation, stipulée dans le rapport du comité éthique de 2023, pourra être dispensée par des associations expertes comme la DILCRAH, Fondation Alice Milliat, etc. La formation pourra se dérouler sous deux volets :

- Volet territorial : Les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) pourront chercher des financements au sein des CROS (Comités Régionaux, Olympiques et Sportifs) et au sein des CRdS (Conférence Régionale du Sport) pour organiser des formations sur leurs territoires.
- Volet fédéral : Les fédérations sportives et leurs ligues ou comités pourront promouvoir des formations spécifiques à une ou plusieurs pratiques sportives.

Ces formations devront être renouvelées régulièrement (une fois tous les 2 ans minimum) pour garantir une mise à jour continue des connaissances et des pratiques des acteur·ices du sport. **Des contrôles réguliers par un organisme extérieur assureront la sécurité et l'efficacité de ces services.**



LES BONNES INITIATIVES

Programme "Égalité des Genres dans le Sport" (France) : En France, le Ministère des Sports et des JOP et de l'Éducation Nationale a lancé un programme visant à promouvoir l'égalité des genres dans le sport. Ce programme inclut des formations pour les enseignant·es d'EPS sur le sexisme et les stéréotypes de genre, ainsi que des interventions d'experts pour sensibiliser les élèves.

Le pôle engagement Léo Lagrange Sud-Ouest et l'Union régionale sportive Léo Lagrange (URSL) Occitanie (France) : Ce pôle organise une formation qui a pour objectif principal de sensibiliser les adultes encadrant·es aux discriminations, d'accompagner le questionnement des pratiques professionnelles et bénévoles.

LGBTQ+ Inclusive Physical Education (Canada) : Ce programme canadien vise à rendre l'EPS inclusive pour les élèves LGBTQ+. Les enseignant·es reçoivent une formation sur les enjeux spécifiques auxquels ces élèves peuvent être confronté·es et sur la manière de créer des environnements d'apprentissage sûrs et accueillants.

TÉMOIGNAGE

UN JEUNE EN FORMATION
BPJEPS



Je m'appelle Mathieu, j'ai 24 ans et je suis en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Lors de mes stages, j'ai pu observer des situations où certaines personnes, en particulier des femmes, des personnes issues de minorités ethniques ou des milieux socio-économiques plus défavorisés, avaient du mal à s'intégrer ou à se sentir pleinement à leur place. C'est quelque chose qui m'a marqué, et je me suis dit qu'il fallait que cela change. En tant que futur professionnel du sport, je veux être capable de réagir correctement face aux comportements discriminatoires et d'encourager une culture inclusive. J'espère vraiment que ces sujets seront davantage intégrés dans les formations à venir. À mon avis, une éducation qui inclut la diversité et la lutte contre les discriminations n'est pas juste un "plus" dans notre formation, mais une nécessité pour faire évoluer les mentalités et construire un sport qui accueille tout le monde, sans exception.

Intégrer la lutte contre les discriminations dès l'Éducation Physique et Sportive

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse; DJESCO; UFR STAPS; Élue·es Étudiant·es

CONTEXTE : L'éducation physique et sportive (EPS) est un vecteur de développement global, intégrant des dimensions psychologiques, sociales et morales essentielles pour la construction des individus. En France, par exemple, plus de 12 millions d'élèves bénéficient de cours d'EPS chaque semaine, faisant de cette discipline un des piliers de l'éducation nationale. Une enquête de l'UNESCO révèle que 87 % des élèves participant régulièrement à des sports en groupe montrent une plus grande tolérance et ouverture d'esprit envers leurs pairs. **L'EPS, en tant qu'outil éducatif, peut donc jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les discriminations.**

POSITIONS : Intégrer des enseignements sur la lutte contre les discriminations dans les cours d'Éducation Physique et Sportives.

Mise en place : Pour intégrer la lutte contre les discriminations dans les cours d'EPS, il est essentiel **d'adopter des pratiques sportives mixtes et égalitaires**. Cela inclut organiser des activités où filles et garçons jouent ensemble et créer des équipes équilibrées pour déconstruire les stéréotypes de genre et de compétence. Il est aussi important **d'introduire des sports adaptés**, comme le basket-fauteuil, pour sensibiliser au handicap et développer l'empathie. Parallèlement, des modules spécifiques sur les discriminations et violences dans le sport, élaborés en collaboration avec des associations spécialisées, **doivent être intégrés aux programmes**. Utiliser des supports pédagogiques diversifiés, comme des vidéos et des jeux interactifs, rendra l'apprentissage plus engageant. Enfin, former les enseignant·es et mener des campagnes de sensibilisation régulières assurera la pérennité et l'efficacité de ces initiatives.



LES BONNES INITIATIVES

"Sport Égalité" (France) : Ce programme vise à utiliser le sport, hors EPS, pour sensibiliser les jeunes à l'égalité des genres, avec des résultats probants : dans les écoles ayant adopté ce programme, une diminution de 30 % des comportements sexistes a été observée. De plus, les campagnes visant à promouvoir l'inclusion dans le sport montrent que les élèves exposés à ces initiatives sont 50 % plus susceptibles de rejeter les comportements discriminatoires.

Respect Education (Pays-Bas) : Ce programme inclut des modules sur le respect et l'inclusion dans les cours d'EPS. Les enseignants reçoivent une formation spécialisée pour aborder des sujets comme le consentement et les relations saines. Des ateliers interactifs sont organisés pour les élèves, ce qui améliore le climat scolaire et les relations entre élèves.

Rapport que le SNEP et le Centre EPS et Société : Lutte contre les stéréotypes en EPS : Pour en finir avec les inégalités, lutter contre les stéréotypes en EPS" est le titre d'un rapport que le SNEP et le Centre EPS et Société ont rendu cet été 2015 au Haut Conseil de l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh). Il dresse un état de lieux des inégalités filles-garçons dans l'enseignement de l'EPS, examine leurs sources et constitue un plaidoyer pour de nouvelles actions en faveur de l'égalité.



**UNE GOUVERNANCE DU MODÈLE SPORTIF
PLUS JUSTE ET ÉGALITAIRE**

AXE N°2

LIVRABLE
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Créer une commission éthique dans chaque Conférence Régionale du Sport (Crds)

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
Agence Nationale du Sport; CRdS

i CONTEXTE:

Actuellement, les politiques étatiques en matière de lutte contre les discriminations dans le sport **dépendent fortement de l'implication des acteur·ices politiques locaux pour être efficaces**. La mise en place de commissions éthiques au niveau régional a été une pratique réussie dans d'autres domaines, comme l'éducation et la santé, où ces commissions jouent un rôle clé dans l'application locale des directives nationales. Historiquement, ces commissions ont permis une meilleure adaptation des politiques aux réalités locales et ont contribué à une mise en œuvre plus cohérente des initiatives. Cependant, dans le domaine sportif, les commissions éthiques régionales restent rares et souvent insuffisamment soutenues, limitant leur impact potentiel.

🎯 POSITIONS:

Créer systématiquement une commission éthique au sein de chaque Conférence Régionale du Sport (CRdS).

Mise en place : La mise en place des commissions éthiques au sein de chaque Conférence Régionale du Sport (CRdS) **visera à guider et soutenir les acteur·ices locaux dans l'élaboration et l'application de plans d'action contre les discriminations dans le sport**. Ces commissions permettront également d'adapter les politiques nationales aux réalités locales.

Pour ce faire, il est prévu de constituer des commissions éthiques **composées d'expert·es locaux, de représentant·es du mouvement sportif régional, et d'autres acteur·ices clés du territoire**.

Ces commissions auront pour rôle de soutenir les acteur·ices locaux dans le développement de plans d'action sur mesure, en fournissant des conseils pratiques et des ressources nécessaires. **Un suivi régulier et des mécanismes de contrôle seront instaurés** pour garantir l'intégrité et l'efficacité des plans, en collaboration avec les DRAJES - SDJES pour les contrôles d'honorabilité et de conformité. Enfin, les actions mises en place devront être évalués en continu, avec des ajustements effectués en fonction des retours et des évolutions des besoins locaux.

En établissant ces commissions éthiques, l'État et les autorités locales pourront travailler ensemble pour renforcer les initiatives contre les discriminations, assurer une mise en œuvre efficace des politiques, et améliorer le soutien aux acteur·ices du sport à tous les niveaux.



LES BONNES INITIATIVES

Commissions Provinciales d'Éthique dans le Sport (Canada) : Au Canada, certaines provinces ont instauré des commissions éthiques dédiées au sport, dans le cadre d'initiatives pour promouvoir l'équité, l'inclusion, et la lutte contre le harcèlement et la discrimination dans les sports. Ces commissions travaillent en partenariat avec les fédérations sportives, provinciales et locales.

Commissions d'Éthique du Sport au Niveau Régional (Australie) : En Australie, des commissions d'éthique sportive ont été établies au niveau des États pour veiller à la promotion de l'intégrité dans le sport. Ces commissions collaborent avec les organismes sportifs locaux pour s'assurer que les politiques nationales en matière d'éthique et de lutte contre les discriminations sont bien appliquées.

Créer et rendre obligatoire la mise en place de plans d'action sur la lutte contre les discriminations

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
CRdS, Fédérations Sportive, CNOF

CONTEXTE :

En 2023, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOF) a élaboré une feuille de route jusqu'en 2025 pour la lutte contre les discriminations, similaire aux plans de féminisation imposés en 2014. Cependant, malgré ces initiatives, **il manque une approche systématique et intégrée** au niveau des fédérations et Comité régionaux olympique et sportif, (CROS) et des comités départementaux olympique et sportif (CDOS). Les plans de lutte contre les discriminations **sont encore irréguliers** et **manquent souvent de continuité** et d'application concrète à tous les niveaux.

 **POSITIONS :** Mettre en place des plans de lutte contre les discriminations au sein des fédérations sportives et CROS et CDOS.

Mise en place : Les plans d'action pour lutter contre les discriminations dans le sport devront être reconduits après 2025 en respectant les étapes suivantes, élaborées par des personnes formées sur les sujets concernés. Tout d'abord, **un état des lieux devra être réalisé** pour diagnostiquer précisément les situations actuelles de discriminations au sein des structures sportives, tant nationales que locales. Ensuite, il faudra **définir une stratégie avec des objectifs clairs**, en allouant les ressources humaines et financières nécessaires, tout en intégrant les spécificités des clubs locaux. Il faudra ensuite identifier des **actions concrètes**, telles que des programmes de prévention et de sensibilisation, des formations, des mécanismes de sanctions et d'accompagnement des victimes, ainsi que des initiatives pour l'inclusion et l'innovation. La **communication et la mobilisation** autour des objectifs du plan sont également essentielles pour engager tous les acteur·ices sportif·ves. **Un calendrier de mise en œuvre** devra être établi, accompagné d'une évaluation régulière des progrès réalisés. Des mises à jour périodiques du plan seront nécessaires pour s'adapter aux évolutions et besoins, avec des évaluations aléatoires au sein des clubs locaux pour assurer la conformité. Ces plans d'action devront être **intégrés dans les Projets Sportifs Territoriaux (PST) des Conférences Régionales du Sport (CRdS)** pour offrir une feuille de route claire et cohérente, adaptée aux différents territoires. Un suivi rigoureux et un contrôle adéquat garantiront l'efficacité et la continuité des efforts de lutte contre les discriminations.



LES BONNES INITIATIVES

Fier Play (France) : Dans leur dernier rapport, préconisent également la mise en place de plans d'actions systématiques et structurés contre les discriminations.

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) soutiennent également cette approche, en recommandant que les fédérations sportives adoptent des stratégies concrètes et des plans d'actions détaillés pour lutter contre les discriminations au niveau local et international.

La Fédération Française de Rugby (FFR) : a lancé son plan de lutte contre les violences et les incivilités au sein du rugby. Ce plan vise à garantir un environnement sûr et respectueux pour tous les acteurs du rugby, des joueurs·ses aux spectateurs. Le plan s'articule autour de quatre grands axes principaux : sensibiliser, former, prévenir, réprimer.

Instaurer une parité obligatoire au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires, Fédérations Sportive, CNOSF

i CONTEXTE : En 2021, une évaluation du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a révélé une **sous-représentation préoccupante des femmes** dans les instances dirigeantes sportives : seulement 16% des présidences, 26,9% des trésoreries, et 36,5% des secrétariats généraux sont occupés par des femmes. Sur 119 fédérations, seules 18 sont dirigées par des femmes, dont 4 à la tête de fédérations olympiques et paralympiques. La loi de 2014 avait amorcé un changement en soutenant la parité, mais **les résultats actuels montrent que des efforts supplémentaires sont nécessaires**. La loi de 2022 impose une parité totale progressive, mais n'est pas suffisante. L'ANESTAPS a rédigé une contribution en 2024 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, soulignant la nécessité d'une action plus ciblée et efficace pour atteindre une véritable parité dans le milieu sportif.

🎯 POSITIONS : Atteindre une véritable parité dans le mouvement sportif, au-delà des postes de présidente, trésorière et secrétaire générale. Imposer aux commissions régaliennes d'être paritaire, afin d'assurer une représentation équilibrée et une diversité de perspectives dans les processus décisionnels.

Mise en place : En opérant une modification des statuts des fédérations sportives pour inclure des objectifs de parité à tous les niveaux, y compris dans les commissions régaliennes et **établir un cadre officiel pour l'égalité des genres**. Cette révision pose les bases nécessaires pour des actions futures et assure que les objectifs de parité sont intégrés dans la gouvernance des organisations sportives. Il faudra aussi développer des **programmes de formation spécifiques** qui vont au-delà de simplement favoriser l'accès des femmes aux postes de direction. Ces programmes devront offrir des opportunités de formation complètes visant à renforcer les compétences en leadership, en gestion et en prise de décision.



LES BONNES INITIATIVES

En Norvège : Parité obligatoire dans les fédérations sportives : En Norvège, la loi sur l'égalité des sexes impose une parité obligatoire dans les conseils d'administrations des fédérations sportives. Les organisations doivent avoir au moins 40% de chaque sexe dans leurs conseils d'administrations. Cette législation vise à garantir que les femmes soient équitablement représentées aux postes décisionnels dans le sport.

En Espagne : Loi sur l'égalité dans les fédérations sportives : En Espagne, la Loi sur le sport de 2011 impose des objectifs de parité dans les fédérations sportives. Cette législation prévoit que les fédérations doivent adopter des statuts qui favorisent la parité entre les sexes dans les instances dirigeantes. Les fédérations doivent soumettre des rapports sur les mesures prises pour atteindre ces objectifs.

En France : Le CNOSF a pris l'engagement d'identifier, valoriser et accompagner un nombre important de femmes d'ici à 2024 afin qu'elles puissent accéder à des postes à responsabilité, avec le club des 300 femmes dirigeantes. Un programme d'accompagnement des femmes aux fonctions dirigeantes avec des sessions d'accompagnement en e-learning et en distanciel, des temps de rassemblement et de mise en réseau ainsi qu'un esprit de promotion pour une convivialité nécessaire à la réussite.

TÉMOIGNAGE

MARIE, ÉTUDIANTE
EN STAPS



"En tant qu'étudiante en STAPS, je trouve qu'il est essentiel d'avoir une parité réelle dans le sport, à tous les niveaux de gouvernance. C'est fondamental pour que les petites filles qui rêvent de devenir championnes ou dirigeantes sportives puissent se voir représentées. Trop souvent, on ne leur montre pas assez de modèles féminins dans les postes de décision, et ça crée l'idée que certaines places ne sont pas faites pour elles. Si on veut que les jeunes filles se sentent légitimes dans leur passion et qu'elles puissent croire en leur capacité à diriger, on doit changer les choses.

Nous, en tant que femmes, avons des idées, des compétences, des perspectives qui enrichissent le mouvement sportif. Il est temps qu'on nous donne pleinement notre place. La parité n'est pas seulement une question d'équité, c'est une question d'avenir pour toutes les générations de filles qui regardent aujourd'hui le sport et qui, demain, voudront s'y engager pleinement.

Intégrer les personnes en situation de handicap au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires ; Mairie ; Préfet ; DRAJES

i CONTEXTE : Bien que les objectifs du gouvernement soient de permettre aux personnes en situation de handicap de compter parmi les 3 millions de pratiquant·es supplémentaires d'ici à 2024, un autre enjeu entre en compte : la représentation des PSH dans les instances sportive. En effet, il est rare de rencontrer des personnes concernées par le handicap dans les instances du mouvement sportif et parasportif, d'ailleurs aucune donnée chiffrée est disponible à ce sujet. À titre informatif, Paris 2024 emploie 3,84% de salariés en situation de handicap. Pourtant, la représentation des PSH dans ces dernières est primordiale pour **la cohérence du projet ainsi que l'expertise apportée**. La présence des PSH dans les instances décisionnelles est essentielle non seulement pour assurer la cohérence et l'inclusivité des projets sportifs, mais aussi pour apporter une expertise précieuse et authentique sur les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

🎯 POSITIONS : Soutenir l'intégration des PSH dans les instances du mouvement sportif telles que les clubs, les ligues, les CRDS ou encore les CA des fédérations sportives

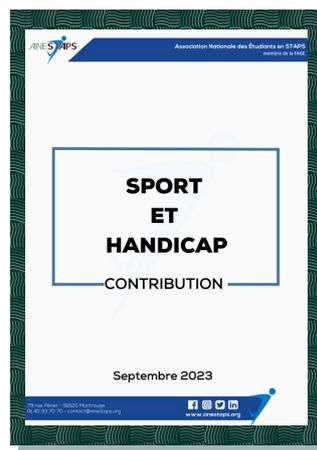
Mise en place : Pour cela, il faut améliorer l'accessibilité des structures sportives et de faciliter la communication envers les publics en situation de handicap. L'objectif est d'encourager les PSH à s'engager ou à s'intégrer dans des instances de direction avec des rôles décisionnels. Les postes dans les instances de direction devront être adaptés afin de permettre à tout à chacun d'y accéder. Cela nécessite également une **formation spécifique** pour les dirigeant·es, bénévoles et salarié·es afin d'assurer un accueil inclusif et adapté des PSH au sein des structures sportives. Ces temps d'échange devront réunir les représentant·es de l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement parasportif et les usager·es afin de **traiter le sujet sport et handicap d'une manière transversale** et faciliter l'organisation de l'offre de pratique et son financement ainsi que les enjeux de formation et d'infrastructures.

Au-delà de ces temps d'échanges primordiaux pour les acteur·ices départementaux du monde parasportif, il est essentiel de travailler sur les enjeux de sport et handicap au sein des espaces de décision territoriaux.



LES BONNES INITIATIVES

En Norvège : Parité obligatoire dans les fédérations sportives : En Norvège, la loi sur l'égalité des sexes impose une parité obligatoire dans les conseils d'administrations des fédérations sportives. Les organisations doivent avoir au moins 40% de chaque sexe dans leurs conseils d'administrations. Cette législation vise à garantir que les femmes soient équitablement représentées aux postes décisionnels dans le sport.



Créer une autorité publique indépendante du sport

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires

CONTEXTE : La question des conflits d'intérêts dans le domaine sportif représente un défi international majeur, nécessitant des solutions robustes et bien établies, notamment en France. **L'externalisation du contrôle éthique émerge comme une solution nécessaire pour assurer la transparence et l'intégrité.** Cette approche a déjà fait ses preuves dans d'autres secteurs. Par exemple, dans la gestion des paris sportifs, l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL) est responsable de la régulation indépendante des activités de paris, garantissant une surveillance impartiale pour prévenir les fraudes et les manipulations, de même, la lutte contre le dopage est supervisée par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD). En adaptant ces modèles éprouvés à la régulation éthique du sport, **la France pourrait renforcer la crédibilité et l'intégrité du sport en assurant un contrôle plus rigoureux et transparent.**

POSITIONS : Créer une autorité publique indépendante responsable de l'éthique dans le sport.

Mise en place : Ainsi, cette autorité publique indépendante sur l'éthique et la déontologie dans le monde du sport aurait pour objectif :

- Le développement d'une politique de lutte contre les discriminations dans le monde sportif
- L'application de la loi dans les instances sportives et des sanctions adaptées.
- Travailler avec les fédérations sportives, les gouvernements et les organisations internationales pour harmoniser les règles et les réglementations anti-discrimination.

La création d'une autorité publique indépendante dédiée au **contrôle éthique**, combinée à l'élaboration de normes minimales et à la mise en place d'un **mécanisme complet d'évaluation**, de **contrôle et de sanction**, constituerait une approche intégrée et efficace pour promouvoir une gouvernance éthique et déontologique dans le sport français.

De plus, il est essentiel de promouvoir **la création de cette instance à l'échelle européenne et internationale**, afin de garantir une cohérence et une rigueur dans l'application des normes éthiques dans le domaine sportif à travers le monde.



LES BONNES INITIATIVES

Rapport défaillances sportives : Le rapport sur les défaillances dans le secteur sportif met en lumière les lacunes importantes dans la gestion de l'éthique et la lutte contre les comportements non conformes. En réponse à ces problématiques, la création d'une Haute Autorité Indépendante en charge de l'éthique dans le sport a été proposée comme une solution clé.

Le Canada : Le Canada dispose du Bureau du commissaire à l'intégrité du sport (BICS), qui fonctionne de manière indépendante pour superviser les questions liées aux mauvais traitements dans le sport.

Niveau international : L'Agence mondiale antidopage (AMA) dispose d'un comité d'éthique indépendant (CEI) et d'un responsable de l'éthique qui enquêtent sur les manquements à l'éthique et y remédient, garantissant ainsi l'intégrité dans le sport au niveau mondial. Le CEI fonctionne indépendamment de l'AMA afin de maintenir l'objectivité et l'équité dans toutes les procédures (Agence mondiale antidopage).

Développer et renforcer l'efficacité de la cellule Signal Sport

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires

CONTEXTE :

En 2008, le premier plan de lutte contre les violences sexuelles dans le sport a été lancé par la ministre Roselyne Bachelot, révélant un taux d'exposition des athlètes aux violences sexuelles dans le milieu sportif de 11,2%, soit près du double de celui observé dans les autres sphères de vie (6,6%). En janvier 2020, Roxana Maracineanu a instauré la plateforme "Signal Sports", une cellule nationale dédiée au traitement des signalements de violences dans le sport, avec des missions **d'instruction, d'accompagnement** et **d'orientation** vers des associations d'aide aux victimes. Actuellement, cette plateforme ne couvre pas encore toutes les formes de discrimination, et son efficacité pourrait être renforcée.

POSITIONS :

Développer et renforcer la plateforme 'Signal Sports' pour en améliorer l'efficacité.

Mise en place : Pour garantir la bonne mise en place de cette plateforme, il faudra **transférer sa gestion à la haute autorité indépendante en charge de l'éthique dans le sport**. Cette autorité, dotée d'expert·es formé·es spécifiquement aux questions de discriminations, de violences et d'éthique, pourra assurer une gestion **plus transparente et efficace** de la plateforme. Elle devra créer un site internet automatisé permettant de déposer des signalements de manière anonyme. Ce site offrirait une interface sécurisée et confidentielle. Cela nécessitera la **mise en place d'un budget adéquat** pour recruter des salariés qualifiés, tels que juristes, avocats, psychologues, et autres professionnel·les nécessaires au bon fonctionnement de la cellule, mais aussi de développer des supports pédagogiques tels que des guides, affiches, et vidéos pour informer sur les procédures de signalement et les ressources disponibles, ainsi que la collaboration avec des associations spécialisées qui renforceront les connaissances sur les différents sujets.



LES BONNES INITIATIVES

SafeSport (États-Unis) : Aux États-Unis, SafeSport est une organisation indépendante qui traite les signalements de violences et de discriminations dans le sport. Elle a mis en place un système de signalement en ligne sécurisé, une formation obligatoire pour les acteurs du sport, et des ressources pédagogiques pour sensibiliser sur les comportements éthiques. Leur approche intégrée de la gestion des signalements et de la formation des personnels peut être adaptée pour renforcer les fonctions de la plateforme française.

Rapport sur les défaillances sportives : Le rapport recommande de transférer la gestion de "Signal Sports" à une Haute Autorité Indépendante en charge de l'éthique dans le sport, dotée d'expert·es qualifié·es et d'un budget adéquat.

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : Rapport 2020 Le CNOSF a publié un rapport en 2020 sur la lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Ce rapport souligne la nécessité de renforcer les structures existantes, et de renforcer le financement et la gestion des ressources humaines pour ces dispositifs peuvent être utilisées pour optimiser "Signal Sports".



**RENDRE LES JEUNES ACTEUR·ICES DE
LEURS AVENIRS**

AXE N°3

LIVRABLE
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Valoriser l'engagement des jeunes dans la lutte contre les discriminations dans le sport

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère des Sport et des JOP

i CONTEXTE :

En 2021, l'enquête de l'INJEP révèle que **30 % des jeunes s'engagent dans le bénévolat, avec 12 % de ces engagements orientés spécifiquement vers des actions contre les discriminations**. Cet engagement reflète une volonté croissante de participer activement à la résolution des problèmes sociaux et de promouvoir l'inclusion. Les jeunes jouent un rôle essentiel dans la dynamisation des initiatives communautaires et la lutte contre les injustices, apportant des perspectives nouvelles et une énergie indispensable aux projets de solidarité et d'inclusion. Valoriser cet engagement est d'autant plus important qu'il contribue à **renforcer le tissu social et à encourager des comportements proactifs** en faveur de l'égalité et de la diversité. En mettant en avant les contributions des jeunes bénévoles, on reconnaît leur rôle clé dans la société et on les incite à poursuivre et approfondir leur implication. De plus, une valorisation adéquate de leur engagement peut servir de modèle pour d'autres jeunes, amplifiant ainsi l'impact positif de ces actions sur la communauté.

@ POSITIONS : Valoriser l'engagement des jeunes dans les actions contre les discriminations et promouvoir leur implication dans les projets sportifs.

Mise en place : Pour accroître cet engagement, il est crucial de mettre en œuvre des initiatives spécifiques. La création d'un label de reconnaissance pour les associations sportives et projets engagés contre les discriminations **encouragera et valorisera** ces efforts. Organiser des événements célébrant l'engagement bénévole, avec des prix pour les initiatives les plus impactantes, mettra en lumière les contributions des jeunes. Le développement de **programmes de formation pour les jeunes bénévoles**, axés sur la gestion de projets, renforcera leur capacité à diriger des initiatives inclusives. Des indemnités couvrant les frais de participation et l'adaptation des postes bénévoles pour les personnes en situation de handicap garantiront une implication équitable et accessible à tous. Ces mesures visent à **équilibrer la représentation dans les associations sportives** et à reconnaître l'engagement des jeunes dans la promotion de l'inclusion et de la diversité.



LES BONNES INITIATIVES

Programme "Active Schools" (Écosse) : est une initiative nationale visant à promouvoir l'inclusion et la diversité dans le sport scolaire. Il a mis en place des "Champions de l'Inclusion", des bénévoles formés pour travailler dans les écoles et les clubs sportifs, afin d'encourager une participation équitable et de lutter contre les discriminations. Le programme offre également des formations spécifiques aux enseignants et entraîneurs pour favoriser un environnement sportif inclusif et accessible à tous les élèves, indépendamment de leur genre, origine ou handicap.

Région Grand Est (France) : En 2023, le "Collectif Lycéens Grand Est 2024" a été créé, réunissant 50 binômes mixtes issus de 50 lycées pour promouvoir les valeurs de l'olympisme et les valeurs éducatives du sport. Ce collectif servira d'ambassadeur·ices sur tout le territoire pendant deux ans, renforçant ainsi la sensibilisation et l'engagement des jeunes envers l'inclusion et la diversité.

Favoriser les rencontres jeunes autour de l'Éducation populaire

CONTEXTE :

Selon une étude de l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) publiée en 2022, 72 % des jeunes ont été témoins ou victimes de discriminations dans le cadre de leurs activités sportives. Ce constat met en évidence l'ampleur du problème et souligne **l'urgence de mettre en place des initiatives concrètes** pour lutter contre les discriminations dans le sport. Les Educathons, événements interactifs dédiés à la sensibilisation et à la formation des jeunes, se sont révélés efficaces pour aborder ces enjeux en permettant des échanges enrichissants et des activités collaboratives.

POSITIONS :

Multiplier les rencontres entre jeunes autour de l'éducation populaire sur la lutte contre les discriminations dans le sport;

Mise en place : Pour cela il faudra organiser régulièrement des Educathons dans divers contextes sportifs, en incluant des **ateliers interactifs, des discussions ouvertes et des activités collaboratives**. Il faut pouvoir encourager la socialisation par les pairs, en créant des environnements où les jeunes peuvent échanger et développer des attitudes inclusives. De plus, il sera important de structurer ces événements autour de plans d'action reconduits après 2025 pour assurer leur pérennité et leur efficacité. Ces initiatives, en complément des programmes de formation et de sensibilisation, aideront à **renforcer la culture sportive et à promouvoir une approche plus respectueuse et inclusive**. Cela pourra être directement lié aux ambassadeurs qui pourront construire ou construire ces temps. Ces événements permettront de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la lutte contre les discriminations tout en créant un espace pour partager des expériences, déconstruire les stéréotypes et promouvoir des valeurs d'égalité, de respect et de mixité sociale. Ce sont précisément ces types de rencontres qui démontreront qu'une société peut exister sans discriminations, en encourageant la compréhension et la connaissance des différences.



LES BONNES INITIATIVES

Educathon ANESTAPS : L'ANESTAPS a mis en place des Educathons sur plusieurs thématiques, sport et environnement, sur le modèle sportif, sur le sport santé, regroupant des jeunes de partout.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football : La ligue organise des "Journées de Sensibilisation à la Diversité", intégrant des ateliers interactifs, des discussions et des jeux de rôle pour aborder les questions de discrimination et de respect. Ces événements visent à renforcer la cohésion et promouvoir l'inclusion au sein des clubs et des équipes locales.

"Anti-Racism Workshops" (Italie) : AS Roma : Le club de football AS Roma organise des ateliers de sensibilisation anti-racisme pour les jeunes joueurs et les membres de la communauté sportive. Ces ateliers incluent des activités participatives, des discussions avec des experts en diversité et des témoignages d'athlètes ayant surmonté des situations discriminatoires.

TÉMOIGNAGE

INES, 19 ANS PARTICIPANTE
EDUCATHON



"J'ai eu la chance de participer à l'Educathon qui a eu lieu à Aubervilliers. Franchement, je ne savais pas trop à quoi m'attendre en arrivant. Je me suis dit que ce serait juste une discussion de plus sur les discriminations, comme on en entend souvent. Mais ça a été bien plus que ça. Ce qui m'a vraiment marquée, c'est l'ambiance. On était tous ensemble, jeunes, venus d'horizons différents, et on a pu vraiment parler de sujets de fond. Ce n'était pas seulement des discours, mais des échanges réels, où chacun partageait ses expériences et ses points de vue. J'ai appris énormément de choses sur la réalité que vivent d'autres jeunes dans le sport, des choses auxquelles je n'avais jamais pensé. Par exemple, comment certaines personnes peuvent se sentir exclues ou jugées sans même qu'on s'en rende compte. J'ai réalisé que même si on a l'impression d'être ouverts d'esprit, il y a toujours des choses à apprendre et à comprendre.

J'ai senti que ce que je disais avait de la valeur, que mes idées et mes réflexions étaient prises au sérieux. Ça fait du bien de se sentir écoutée, de voir que notre vécu peut aider à construire quelque chose de positif."

Mettre en place des ambassadeur·ices jeunes sport et éthique

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires

① CONTEXTE :

Les réseaux d'ambassadeur·ices jeunes Sport et Éthique, déjà mis en place dans certaines universités sous forme **d'étudiant·es relais Égalité ou Santé**, jouent un rôle important dans la promotion des valeurs d'égalité, de respect et de diversité dans le milieu universitaire. Actuellement, **ce réseau est présent dans environ 15 % des universités françaises**, touchant ainsi près de 50 000 étudiant·es sportif·ves. Ces ambassadeur·ices aident à intégrer ces valeurs dans les pratiques quotidiennes et les politiques des structures sportives. Toutefois, ce dispositif reste encore limité à quelques établissements universitaires, alors qu'il pourrait potentiellement bénéficier à plus de 2 millions de jeunes engagé·es dans le sport à travers tout le pays. **Pour assurer une couverture plus large et uniforme au sein du mouvement sportif, il est essentiel d'étendre ce réseau au-delà du monde universitaire.**

🎯 POSITIONS :

Mettre en place un réseau d'ambassadeur·ices jeunes Sport et Éthique dans le mouvement sportif, notamment au sein des clubs. Ces jeunes devront être formés de manière initiale et continue.

Mise en place : Pour garantir la mise en place, il faudra **former des jeunes ambassadeur·ices en leur offrant une formation initiale et continue**, animée par des expert·es, comme l'Association Alice Milliat, ou encore SOS Racisme, sur les thématiques traitées, avec une spécialisation sur le sport. Cette formation sera adaptée aux spécificités du monde sportif et permettra une intervention efficace et ainsi la mise en place d'un réseau d'ambassadeur·ices jeunes. **Ces ambassadeur·ices serviront de points de contact dans leurs communautés sportives** pour intégrer ces valeurs dans les pratiques quotidiennes et les politiques des structures sportives. Il faudra également penser à la valorisation des compétences acquises par les ambassadeur·ices, elle renforcera leur engagement et leur apportera une reconnaissance dans leur parcours personnel·le et professionnel·le.



LES BONNES INITIATIVES

États-Unis – Initiative Éducative : "Youth Ambassadors for Diversity and Inclusion" : Initié par la National Federation of State High School Associations (NFHS), ce programme forme des jeunes ambassadeur·ices à promouvoir la diversité dans les écoles et clubs sportifs. Ils reçoivent une formation sur la gestion des conflits et la sensibilisation aux préjugés, puis organisent des ateliers et événements pour intégrer ces valeurs dans leurs communautés sportives.

Le Label "Sport & Inclusion" (France) : Lancé en 2022 par le ministère des Sports, ce label récompense les clubs sportifs qui intègrent des ambassadeur·ices jeunes formé·es aux valeurs d'égalité et de respect. Les clubs doivent démontrer qu'ils ont mis en place des initiatives concrètes pour promouvoir l'inclusion et la diversité, et que des jeunes ambassadeur·ices participent activement à ces efforts. Ce label a permis de valoriser les bonnes pratiques au sein des clubs sportifs et de renforcer la visibilité des ambassadeur·ices comme agent·es de changements dans le sport.



**UNE PRATIQUE SPORTIVE ET
PARASPORTIVE ACCESSIBLE POUR
TOUS·TES TOUT AU LONG DE LA VIE**

AXEN°4

LIVRABLE
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Créer un guichet unique pour les offres sportives et parasportives

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP; DRAJES; CNOSEF; CPSF; Parlementaires

i CONTEXTE: Selon une enquête de LADAPT en mai 2024, 47 % des personnes en situation de handicap ne pratiquent pas de sport, avec 46,5 % d'entre elles attribuant cette absence à des facteurs liés à leur handicap et **25 % au manque d'informations sur les offres disponibles**. Malgré cela, **78 % des personnes non pratiquantes souhaiteraient s'engager dans une activité sportive**. Parallèlement, une enquête de l'ONAPS et l'ANESTAPS en 2022 révèle que 29 % des étudiant·es trouvent l'offre sportive universitaire peu lisible, freinant leur pratique. Les offres de pratique spécifiquement réservées aux personnes de la communauté LGBTQIA+ sont aussi très difficiles à trouver, cependant, aucune enquête ne nous permet de chiffrer l'ampleur de ces problématiques. **Ces chiffres soulignent la nécessité d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des offres sportives pour divers publics.**

🎯 POSITIONS: Créer un guichet unique dédié aux offres de pratiques sportives, parasportives et inclusives.

Mise en place : Ce guichet centralisé permettra d'adresser les besoins spécifiques de tous les types de publics, notamment les personnes en situation de handicap, les femmes, les personnes LGBTQIA+ ect..., en offrant des informations claires et accessibles sur les options disponibles. Pour établir ce guichet unique, il conviendra de développer une plateforme centralisée accessible à l'échelle nationale, y compris en outre-mer. **Cette plateforme devra regrouper des informations sur les activités sportives adaptées, les options inclusives et les opportunités de pratique entre pairs.** Il est important d'inclure des ressources dédiées pour chaque public cible, avec une interface claire et des outils de recherche performants. De plus, **la plateforme devra être accompagnée d'une campagne de sensibilisation pour informer les potentiels pratiquant·es et les professionnel·les du sport de son existence et de ses services.** Enfin, il est crucial de garantir que cette plateforme soit régulièrement mise à jour et soutenue par un réseau d'organismes et d'associations spécialisées pour répondre aux besoins diversifiés des utilisateurs.



LES BONNES INITIATIVES

Handiguide des sports : Ce guide, géré par le Centre d'Expertise Sport et Handicap, recense l'offre de pratique parasportive pour les personnes en situation de handicap. Bien qu'utile, il serait bénéfique de l'intégrer dans un guichet unique pour centraliser toutes les informations relatives aux sports accessibles.

Trouve ton parasport : Cet outil aide les personnes handicapées à découvrir et choisir un parasport adapté à leurs intérêts, en répondant aux lacunes de l'offre dans certains territoires. Il facilite la prise de conscience des options disponibles en dépit des limites locales.

Annuaire des associations sportives LGBT+ : Créé par la Fédération Sportive LGBT+, cet annuaire permet de trouver des clubs et associations offrant des environnements sportifs inclusifs et sans discrimination pour les personnes LGBT+.

Favoriser la mise en place d'espaces inclusifs

🔍 - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires; Ministère des Sports et des JOP; Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités

📌 CONTEXTE :

Selon une enquête IPSOS et la Fédération Sportive LGBT+, **91 % des Français-es estiment que chacun-e doit pouvoir pratiquer son sport sereinement, indépendamment de son orientation sexuelle ou identité de genre.** Cependant, les personnes LGBTQIA+ continuent de faire face à des discriminations dans le sport. En parallèle, 14 % des personnes en situation de handicap qui ne pratiquent pas le sport citent la peur de la discrimination comme une raison. **Cette situation souligne le besoin urgent de créer des environnements sportifs inclusifs** où chacun-e peut se sentir en sécurité et valorisé-e, avant, pendant et après la pratique sportive.

🎯 POSITIONS :

Instaurer des espaces sportifs inclusif où chaque sportive se sent bien dans le rayonnement de sa pratique, à savoir avant la pratique (vestiaires, transport), pendant (accessibilité de la pratique, comportement des entraîneur-euses) et après (douche, repas...).

Mise en place : Pour promouvoir une meilleure inclusion dans les espaces sportifs, il sera recommandé :

- Éviter la nudité dans les vestiaires en offrant des options comme des maillots ou sous-vêtements sous la douche, et de **créer des douches séparées ainsi que des boxes individuelles pour garantir l'intimité.**
- Concernant l'accessibilité des infrastructures, il sera crucial de **respecter la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits des personnes handicapées**, en utilisant l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour garantir une accessibilité complète.
- Il sera aussi important **d'intégrer des critères d'accessibilité et d'inclusion dans les financements des équipements sportifs**, notamment dans le cadre du plan "5000 équipements sportifs – génération 2024". Ce plan prévoit une attention particulière aux équipements dans les QPV, ZRR et outre-mer, mais l'aspect de l'accessibilité pour les personnes handicapées est souvent sous-représenté.
- Enfin, les critères de **design actif et non genrés** devront être inclus pour les "cours d'école active et sportive" afin de garantir une inclusivité dans les espaces scolaires et universitaires.



LES BONNES INITIATIVES

Charte Sport et Trans : Cette charte facilite l'inclusion des personnes trans et non binaires dans les clubs sportifs. Elle impose des critères tels que le respect du choix des toilettes/douches/vestiaires et la condamnation des comportements transphobes avec des mesures disciplinaires.

Label "FIER Sport" : Créé par la fondation FIER, ce label valorise les organisations sportives qui appliquent 17 préconisations d'inclusivité et de respect des personnes LGBTQIA+ dans leurs structures.

Programme "Club Inclusif" du CPSF : Une initiative visant à former 3000 clubs à accueillir des pratiquant-es en situation de handicap. Ce programme pourrait être élargi pour inclure tous les clubs et former les étudiant-es en sport et animation.

TÉMOIGNAGE

ALEX, 22 ANS



“Je pratique le volley-ball depuis mon adolescence. Le volley, c'est plus qu'un sport pour moi, c'est une passion. Mais en tant que personne qui se genre "iel", j'ai toujours eu du mal à trouver ma place sur le terrain et en dehors.

Dès le début, les vestiaires ont été un véritable obstacle. Je ne me sens à l'aise ni dans les vestiaires des garçons ni dans ceux des filles. À chaque fois, c'est une source de stress : où est-ce que je vais me changer ? Que vont dire les autres ? J'aimerais que des options comme des douches séparées ou des boxes individuelles soient proposées, pour que chacun·e puisse se sentir à l'aise et respecté·e dans son intimité.

Sur le terrain, ça ne s'arrête pas là. Il y a souvent des regards ou des commentaires, parfois même de la part d'entraîneur·euses, qui montrent qu'on ne sait pas trop où me placer. C'est difficile de donner le meilleur de moi-même quand je sens que mon identité est questionnée. Parfois, j'ai l'impression que je dois me justifier, expliquer pourquoi je ne rentre pas dans les cases classiques. Je pense que des formations pour les entraîneur·euses sur l'inclusion et le respect des diversités pourraient vraiment faire une différence.

Et après les matchs, c'est la même chose dans les moments de convivialité, comme les douches ou les repas en équipe. Je rêve de pouvoir simplement profiter de ces moments sans avoir à penser à comment je vais naviguer dans tout ça. J'aimerais pouvoir être moi-même, sans peur d'être jugé·e ou discriminé·e. J'espère que les choses vont évoluer, pour moi et pour toustes ceux·elles qui, comme moi, aiment leur sport, mais qui ont du mal à trouver leur place.”

Développer des pratiques sportives et parasportives pour tous·tes et partout

🔍 - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP; CNOSF; CPSF; Mairie; MID'OM

📌 CONTEXTE: En 2022, l'INJEP révèle que 60% des personnes âgées de 15 ans ou plus pratiquent une activité physique régulière, mais une part significative reste inactive. La pratique sportive varie fortement selon les territoires, avec une participation plus élevée dans les grandes villes. **En France métropolitaine, on compte 23 licences sportives pour 100 habitant·es, contre 15 en Outre-mer.** De plus, les quartiers politiques de la ville (QPV) et les départements d'Outre-mer connaissent une faible représentation sportive, avec une sous-représentation des femmes dans les sports (3,5% dans les QPV contre 4,4% pour les hommes). **Les facteurs socio-économiques, tels que le manque d'infrastructures sportives adaptées et les inégalités d'accès aux loisirs, contribuent à ces disparités.** Un effort concerté est nécessaire pour promouvoir l'inclusion et l'accès équitable au sport dans toutes les régions.

🎯 POSITIONS: Augmenter l'accès à la pratique sportive pour les publics éloignés est primordial, en particulier dans les territoires défavorisés et les quartiers politiques de la ville

Mise en place : Il faudra **développer des programmes ciblés pour les zones sous-représentées.** Il faudra d'abord avoir une juste représentation de ces zones. Pour cela, permettre la création du guichet unique des pratiques sportives et parasportives avec des moyens suffisant et une actualisation permanente. Il faudra **créer de centres sportifs locaux dans les QPV et les territoires d'Outre-mer**, ainsi que mettre en place de subventions pour faciliter l'accès aux infrastructures sportives. Des initiatives spécifiques pour promouvoir la pratique sportive envers les publics éloignées (femme, étudiant·es, personnes en situation de handicap, personnes âgées...) devront être instaurées, telles que des programmes de sensibilisation et des événements sportifs dédiés. En outre, il faudra engager des partenariats avec les acteur·ices locaux·ales et renforcer les offres sportives adaptées aux besoins de publics cibles.



LES BONNES INITIATIVES

Plan 3000 Clubs Inclusifs du CPSF : Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) a lancé le programme "3000 Clubs Inclusifs" pour intégrer les personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs. Ce programme forme 3000 clubs à adapter leurs installations et pratiques, tout en fournissant un accompagnement continu.

L'association Rebonds : facilite l'inclusion des personnes handicapées dans le sport par des événements, ateliers, et formations. Elle aide les clubs à adapter leurs installations et pratiques et établit des partenariats pour améliorer l'intégration des athlètes handicapés.

Programmes "Sport for All" (USA) visent à améliorer l'accès au sport pour les jeunes dans les quartiers défavorisés. Ces programmes sont souvent mis en place par des organisations communautaires locales en partenariat avec des agences gouvernementales et des entreprises privées.

Autoriser le port d'un couvre chef dans les pratiques sportives

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires; CNOSEF; CPSF

i CONTEXTE:

Le port d'un couvre chef dans le sport suscite un débat complexe, notamment en France où des restrictions sont en place. Historiquement, la France a imposé des interdictions strictes sur les signes religieux dans les compétitions sportives, contrastant avec des politiques plus permissives à l'international. Par exemple, le **Comité International Olympique (CIO) autorise le port du voile lors des compétitions**, et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU a souligné que personne ne devrait être contraint de porter ou de ne pas porter un vêtement spécifique. En France, les restrictions sont critiquées pour leur impact sur les athlètes féminines musulmanes, et les avis sur ces politiques varient, certains affirmant qu'elles reflètent des attitudes sexistes envers les femmes musulmanes. Cette situation a également suscité des débats sur la liberté individuelle et la laïcité dans l'espace public, **poussant certains à demander une révision des règles pour garantir un accès égal et non discriminatoire au sport.**

@ POSITIONS:

Soutenir la liberté de choix des athlètes en matière de vêtements, y compris le port du couvre chef, comme un droit fondamental à l'égalité et au respect.

Mise en place : Imposer des restrictions sur le port de vêtements religieux dans le sport **constitue une atteinte aux libertés individuelles et un recul pour les droits des femmes.** La diversité des pratiques vestimentaires devra être respectée pour promouvoir une véritable inclusion et égalité dans le sport. Pour cela, il faudra pouvoir **engager des discussions avec les organisations sportives, les athlètes et les associations de défense des droits.** Cela permettra d'harmoniser les politiques nationales avec les normes internationales et de garantir le respect des droits individuels en mettant à jour les règlements sportifs pour autoriser le port de vêtements religieux, y compris le voile, en conformité avec les directives internationales et les principes de non-discrimination. Des politiques législatives devront être mises en place pour assurer la liberté des femmes concernées.



LES BONNES INITIATIVES

Fédération Internationale de Football Association (FIFA) : Depuis 2014, la FIFA autorise le port du voile pour les joueuses dans les compétitions de football. Cette décision a marqué un tournant significatif dans la reconnaissance des besoins religieux des athlètes.

Exemple : En 2019, la joueuse saoudienne Sarah Attar a participé à des compétitions internationales en portant un hijab, ce qui a été rendu possible grâce à la politique inclusive de la FIFA.

Comité International Olympique (CIO) : Le CIO permet le port du voile dans les compétitions olympiques, conformément aux principes de non-discrimination et d'inclusion.

Exemple : En 2016, en tant que pionnière, la judokate iranienne Saeed Molki a concouru avec un hijab lors des Jeux Olympiques de Rio, en accord avec les règlements du CIO.

L'association "Basket Pour Toutes" milite pour que les jeunes filles voilées puissent pratiquer le basket-ball en France, et a obtenu en 2020 l'autorisation de porter le hijab lors des compétitions régionales. Amnesty International soutient également ce droit, plaidant contre la discrimination et affirmant que l'interdiction du voile viole les droits fondamentaux et la liberté religieuse.

Réévaluer les catégories sportives

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

CNOSF; CPSF

i CONTEXTE :

Les catégories de genre dans le sport ont historiquement été établies pour séparer les compétitions en fonction du sexe biologique, avec des équipes masculines et féminines distinctes, de même pour le handicap. **Cette approche a été critiquée pour ne pas refléter la diversité des identités de genre** et pour créer des obstacles pour les athlètes transgenres ou des handicaps pour les personnes situation de handicap. En 2021, la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a mis en place des directives permettant aux personnes transgenres de participer selon leur identité de genre, mais des disparités subsistent au niveau des politiques des fédérations sportives. **La complexité croissante des questions de genre dans le sport nécessite une réévaluation continue pour garantir l'inclusion** tout en préservant l'équité compétitive. Les politiques actuelles souvent rigides ne tiennent pas toujours compte de la diversité des identités de genre et des besoins spécifiques des athlètes transgenres.

🎯 POSITIONS :

Réévaluer les catégories sportives afin de garantir l'équité et la participation de tous les athlètes, indépendamment de leur identité de genre ou de leur situation de handicap.

Mise en place : Cela permettra non seulement de promouvoir une plus grande inclusion, mais aussi assurera que toutes les personnes puissent participer à des compétitions de manière juste et respectueuse. Il faudra **réaliser un audit des règlements actuels des fédérations sportives pour identifier les barrières pour les athlètes et recueillir des données sur leur impact** et mettre en place des groupes de travail incluant des expert-es que ce soit pour le genre ou le handicap, des athlètes transgenres et des représentant-es des fédérations sportives pour discuter et élaborer des politiques inclusives. En parallèle du rapport en cours du groupe de travail sur les LGBTQIA+ dans le sport, mis en place par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, il faudra que l'inclusion des athlètes transgenres soit renforcée dans les activités sportives de loisir. Il est également essentiel de s'assurer que les politiques mises en place soient continuellement revues et adaptées pour refléter les évolutions sociétales et répondre aux besoins des participant-es.



LES BONNES INITIATIVES

Fédération Française de Natation (FFN) : La FFN a mis en place une politique plus inclusive pour les athlètes transgenres. En 2021, la FFN a révisé ses règles pour permettre aux personnes transgenres de participer aux compétitions en fonction de leur identité de genre, en se basant sur les recommandations de la Fédération Internationale de Natation (FINA) et en respectant les règlements de la Fédération Internationale de Natation (FINA).

Association des Sportifs Transgenres de France (ASTF) : L'ASTF travaille activement pour promouvoir les droits des athlètes transgenres en France et milite pour des politiques sportives plus inclusives. L'association fournit des ressources et un soutien aux athlètes transgenres cherchant à participer à des compétitions.

New Zealand Sports (NZ Sports) : En Nouvelle-Zélande, le Comité Olympique néo-zélandais a adopté des politiques permettant aux athlètes transgenres de participer en fonction de leur identité de genre. Ce pays est un exemple notable de soutien aux athlètes transgenres et de mise en œuvre de pratiques inclusives.

Créer une charte éthique adaptable à chaque territoire

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

CNOSF; CPSF; CRdS

i CONTEXTE : Actuellement, les chartes éthiques dans le domaine sportif sont rares et souvent peu contraignantes. Bien que certaines instances aient mis en place des documents de ce type, comme le CNOSF, leur application et leur portée restent limitées. Les labels fédéraux attribués aux clubs locaux ne prennent généralement pas en compte des critères de responsabilité sociale tels que l'engagement contre les discriminations, ce qui limite leur impact sur les pratiques sportives. **Le manque de standardisation et de rigueur dans l'élaboration de ces chartes contribue à une incohérence dans les actions menées contre les discriminations.** De plus, les mécanismes de suivi et d'évaluation de l'application de ces chartes sont souvent insuffisants, rendant difficile la mesure de leur efficacité. Sans une révision en profondeur de ces outils, leur potentiel à favoriser un environnement inclusif et équitable dans le sport reste limité.

@ POSITIONS : Mettre en place une charte éthique au sein de tous les organes sportifs pour guider les actions et les décisions des différents acteurs. Adapter localement la charte par les commissions éthiques, avec l'aide d'expert·es en la matière.

Mise en place : Cette charte, co-construite avec un écosystème engagé dans la lutte contre les discriminations, **devra devenir un standard obligatoire**, intégré dans les politiques et pratiques sportives. Il ne faudra pas que cette charte ne soit pas un simple document, mais bien un engagement concret et actif pris par toutes les parties prenantes.

Chaque Conférence Régionale des Sports et fédération sportive **devra développer une charte éthique basée sur la "charte d'éthique et de déontologie du sport français" du CNOSF.** La conformité à cette charte devra être une condition pour obtenir financements et soutiens institutionnels, garantissant son application effective et pourrait également être un critère à part entière dans l'attribution des nombreux labels fédéraux aux clubs locaux. Effectivement, ces labels, gage de qualités des clubs, n'incluent aujourd'hui aucuns critères de responsabilité social des organisations tel que l'engagement contre les discriminations, pourtant essentiel pour l'épanouissement des pratiquant·es. **Cette charte et son suivi devront être réévalué chaque année afin de permettre une réelle application des grands principes dictés par le document.**



LES BONNES INITIATIVES

Charte éthique et déontologie du sport - CNOSF : Propose un cadre large concernant les principes républicains et les valeurs du sport, l'éthique des acteurs et des organisations sportives, ainsi que celle des partenaires du sport. Ce document définit les standards éthiques à respecter dans le domaine sportif.

Charte éthique de la FFA : Actualisée à partir de la charte du CNOSF, la Fédération Française d'Athlétisme ajoute des chapitres spécifiques sur les discriminations. Elle comprend des sections sur la compréhension des discriminations en athlétisme, des solutions concrètes pour les prévenir, et des engagements précis pour les clubs.

Charte TRANS - Fier Play : Cette charte se concentre sur l'inclusion des personnes transgenres dans le sport. Elle établit des lignes directrices pour garantir l'équité et le respect des athlètes trans, promouvant une participation inclusive et respectueuse dans les compétitions sportives.

Rendre les grands événements sportifs éthiques

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires, Ministère des Sports et des JOP

① CONTEXTE :

Aujourd'hui, les grands événements sportifs mondiaux tels que les Jeux Olympiques, les Coupes du Monde ou encore les marathons internationaux, sont des occasions majeures de rassemblement, attirant des participant·es et des spectateur·ices de diverses cultures, identités et origines. **Ces événements sont célébrés pour leur capacité à unir des personnes du monde entier autour de valeurs communes comme la compétition saine, le respect et la solidarité.** Cependant, malgré ces valeurs inclusives en apparence, ces événements ne prennent pas toujours en compte la diversité des participant·es et des spectateur·ices. **Or, dans le contexte actuel, de nombreux événements sportifs manquent encore de mesures concrètes pour répondre aux besoins spécifiques des différentes communautés,** qu'il s'agisse de personnes de diverses cultures, de genres, d'âges ou de capacités physiques. Ce manque d'inclusion peut conduire à l'exclusion, l'inconfort, voire à la marginalisation de certains individus, ce qui est contraire à l'esprit universel du sport.

🎯 POSITIONS :

Mettre en place des labels et des chartes spécifiques aux grands événements sportifs pour garantir que les vêtements et équipements proposés répondent aux besoins de tous les participant·es et spectateur·ices, quelles que soient leurs spécificités. Intégrer des critères obligatoires dans les cahiers des charges des organisateur·ices d'événements sportifs.

Mise en place : Ces chartes devront être élaborées en collaboration avec des expert·es et des représentant·es des communautés concernées. Ces derniers peuvent inclure des associations représentant les personnes en situation de handicap, les communautés religieuses, les organisations de défense des droits des femmes, des groupes LGBTQ+ et d'autres entités pertinentes. Une fois élaborées, **les chartes et labels devront être intégrés comme critères obligatoires dans les cahiers des charges des organisateur·ices d'événements sportifs.** La mise en œuvre de ces chartes devront être régulièrement surveillée par une haute autorité indépendante composée de représentant·es des parties prenantes, afin de s'assurer que les engagements pris sont respectés. **Ce comité pourrait être chargé de réaliser des audits, de recueillir des retours d'expériences pendant et après les événements et de recommander des améliorations pour les éditions futures.** En adoptant ces mesures, les grands événements sportifs pourront devenir de véritables vecteurs de diversité et d'inclusion, offrant à chacun·e une expérience positive et respectueuse de ses particularités.



LES BONNES INITIATIVES

Label "Terrain d'Égalité" : Le label "Terrain d'Égalité" vise à garantir que tous les grands événements sportifs répondent aux critères d'inclusivité en matière de vêtements et d'équipements, en prenant en compte les diversités culturelles, religieuses, de genre, de morphologie et de capacités physiques.

Les Jeux Olympiques ont intégré l'inclusion dans leurs principes fondamentaux, notamment à travers l'Agenda 2020+5 et la Charte Olympique, qui promeuvent l'égalité, la diversité et la non-discrimination. Par exemple, pendant les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, l'initiative "Pride House Tokyo" a été mise en place pour soutenir les communautés LGBTQ+ et sensibiliser le public à l'inclusion.



**UNE IMAGE PLUS REPRÉSENTATIVE DE LA
DIVERSITÉ DU MONDE SPORTIF**

AXE N°5

LIVRABLE
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Renforcer la visibilité des sports sous-représentés

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Arcom et chaînes

i CONTEXTE :

Le sport souffre d'une économie à deux vitesses, où la pratique féminine, les parasports et les compétitions LGBTQ Friendly sont souvent sous-représentées médiatiquement. Cette disparité se manifeste non seulement dans la couverture globale, mais également dans la présence en une des journaux, où les athlètes masculins sont largement privilégiés. En effet, il est constaté que **plus de 80 % des unes sportives sont consacrées à des hommes**, reléguant ainsi les femmes et autres catégories à la marge. Ce manque de médiatisation adéquate contribue à une reconnaissance inégale de ces catégories. Les médias jouent un rôle crucial dans la valorisation des résultats sportifs et dans l'évolution des perceptions sociales. En l'absence de couvertures médiatiques équitables, **ces pratiques restent marginalisées et leur visibilité est limitée, empêchant une véritable inclusion dans le monde sportif.**

🎯 POSITIONS :

Garantir une couverture médiatique obligatoire pour les grandes compétitions féminines, les parasports et les événements LGBTQ Friendly. Imposer des quotas de diffusion ou de temps d'audience minimums pour ces catégories afin de promouvoir une visibilité équitable et de rectifier le déséquilibre actuel.

Mise en place : Ces quotas (temps d'audience minimums pour les compétitions féminines, les parasports, et les événements LGBTQ Friendly) **garantiront une visibilité accrue et une couverture médiatique équitable.** Les chaînes de télévision, les plateformes de streaming et autres médias sportifs pourraient **intégrer des clauses spécifiques** dans leurs contrats de diffusion avec les ligues et fédérations sportives. Ces clauses stipuleraient des temps d'antenne minimum pour les événements féminins, parasports et LGBTQ+ Friendly. Cela obligerait les diffuseurs à consacrer un pourcentage défini de leur programmation sportive à ces événements, qu'ils soient diffusés en direct ou en différé.

💡 LES BONNES INITIATIVES

Tournois de Tennis du Grand Chelem : Les diffuseurs de tournois majeurs, comme Wimbledon, sont tenus de consacrer au moins 30 % de leur couverture totale aux matchs féminins, avec un minimum de deux matchs féminins diffusés en première partie de soirée chaque jour. Ce quota inclu également une visibilité accrue pour les compétitions de tennis en fauteuil roulant, garantissant qu'au moins un match de cette catégorie soit diffusé sur les chaînes principales durant les phases finales du tournoi.

Jeux Paralympiques et Olympiques : Les chaînes de télévision couvrant les Jeux Olympiques et Paralympiques se sont engagées à diffuser un minimum de 40 % du temps d'antenne des Jeux Paralympiques, incluant les cérémonies de remise des médailles et des segments dédiés à la mise en lumière des histoires des athlètes paralympiques. De plus, la couverture des Jeux Olympiques devra intégrer un minimum de 35 % de temps d'antenne pour les compétitions féminines, avec une priorité pour les finales et les événements de grande envergure.

Former les journalistes sportif-ives

CONTEXTE : Si le journalisme est exercé quasiment à parts égales entre les femmes et les hommes, cette mixité disparaît dans la spécialité « sport ». En 2022, selon une étude de Sandy Montanola, les femmes ne représentent que 15 % des effectifs des rédactions sportives, et leur parole ne constitue que 13 % du temps d'antenne en télévision ou en radio. **Cette sous-représentation perpétue des stéréotypes de genre**, avec une couverture souvent centrée sur les athlètes masculins et des commentaires minimisant parfois les accomplissements des femmes dans le sport. **À ces inégalités s'ajoutent d'autres enjeux d'inclusion, notamment dans la couverture des parasports** et des publics sous-représentés. Les parasports, destinés aux athlètes en situation de handicap, sont souvent relégués au second plan, renforçant une vision restrictive et parfois discriminante du sport. D'autres groupes, tels que les athlètes issu-es de minorités ethniques ou LGBTQ+, bénéficient également d'une couverture médiatique inégale, reflétant des préjugés et des stéréotypes persistants.

POSITIONS : Former les journalistes sportif-ives aux enjeux de la lutte contre les discriminations dans le sport.

Mise en place : Cette formation devrait non seulement sensibiliser les professionnel·les aux biais de genre, mais aussi les armer de connaissances sur les parasports et autres publics sous-représentés, afin de promouvoir une couverture médiatique plus juste et équilibrée. Cette formation devra commencer par une **sensibilisation approfondie aux biais de genre et aux stéréotypes** qui influencent la couverture médiatique actuelle. Les journalistes devront être formé·es à identifier et à déconstruire ces biais, afin de garantir une représentation plus équitable des athlètes féminines et masculins. Il faudra également intégrer cette formation dans les cursus académiques des écoles de journalisme, et de **proposer des sessions régulières de mise à jour** et de perfectionnement pour les professionnel·les en exercice. Ces formations devront être accompagnées de partenariats avec des associations et des expert·es du secteur, pour offrir des perspectives et des connaissances concrètes.



LES BONNES INITIATIVES

Projet "Réalise tes rêves" par Sport en France : La chaîne "Sport en France", qui diffuse principalement des sports moins médiatisés, a mis en place des programmes spécifiques pour promouvoir les sports féminins et les parasports. En 2022, ils ont lancé l'initiative "Réalise tes rêves", où les journalistes sont formés à couvrir de manière inclusive et valorisante les parcours des jeunes sportifs, notamment ceux issus des minorités ou en situation de handicap.

"Her Headline" au Royaume-Uni : L'association "Women in Sport" au Royaume-Uni a lancé une campagne appelée "Her Headline" pour former les journalistes et les rédactions sportives à mieux représenter les femmes dans les médias. Des ateliers interactifs et des ressources en ligne sont mis à disposition pour encourager une couverture médiatique qui célèbre les réalisations des athlètes féminines et lutte contre les stéréotypes de genre.

Programmes de formation de Femmes Journalistes Sport à destination de jeunes journalistes ou de femmes en réorientation professionnelle qui souhaitent se spécialiser dans le sport. FJS contribue à leur donner accès aux terrains avec Pas de Jeux Sans Elles, formation organisée en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024 et à leur apprendre les spécificités du commentaire sportif avec Pas de Com' Sans Elles.

TÉMOIGNAGE

LUCIE, 25 ANS



"Pendant les derniers Jeux Olympiques, j'ai été vraiment choquée d'entendre encore des propos discriminants et des réflexions déplacées sur certaines chaînes de télévision et radios. J'ai entendu des commentaires qui minimisaient les performances des athlètes féminines, comme si leurs exploits étaient moins impressionnants que ceux des hommes ou des blagues douteuses sur les athlètes LGBTQ+. Je pense que ces commentaires montrent clairement un manque de sensibilisation des journalistes à ces enjeux d'égalité et d'inclusion. Ils ne sont peut-être même pas conscients des biais et des stéréotypes qu'ils diffusent, mais le résultat est là : une couverture médiatique qui perpétue les inégalités et les discriminations dans le sport. On ne peut plus se contenter d'une couverture qui ignore ou minimise certaines performances juste parce qu'elles ne correspondent pas aux normes habituelles. Les journalistes devraient être formés pour comprendre les défis spécifiques que rencontrent les athlètes féminines, les athlètes en situation de handicap, ou encore ceux issus de minorités ethniques ou LGBTQ+. Cette formation devrait faire partie intégrante de leur parcours dès les écoles de journalisme, et se poursuivre tout au long de leur carrière, par des mises à jour régulières."

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

AXE N°1

DES FORMATIONS ENGAGÉES DANS ET POUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES ASSOCIÉES

LÉGISLATIF TERRITORIALE RÈGLEMENTAIRE POSITION N°1

Former les enseignant·es dans le champ du sport et de l'animation.

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche; Parlementaires; INSPE; Rectorats

Exemple : Circulaire de l'ESR; Ordonnance (loi)...

1

2

LÉGISLATIF TERRITORIALE RÈGLEMENTAIRE POSITION N°2

Former les étudiant·es à un sport plus juste et égalitaire

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Élu·es étudiant·es; C3D; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Exemple : fiche RNCP; UE...

LÉGISLATIF TERRITORIALE RÈGLEMENTAIRE POSITION N°3

Mettre en place des dispositifs de lutte contre les discriminations au sein des formations

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP (MSJOP); Parlementaires; Élu·es Étudiant·es

Exemple : Circulaire MSJOP; Ordonnance (loi) Universitaire (CA)...

3

4

LÉGISLATIF TERRITORIALE RÈGLEMENTAIRE POSITION N°4

Mettre en place des formations continues pour les professionnel·les du mouvement sportif.

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP; DRAJES; CNOSF; CPSF; CDOS; CRDS.

Exemple : Ordonnance (loi); arrêté; article; motion...

LÉGISLATIF TERRITORIALE RÈGLEMENTAIRE POSITION N°5

Intégrer la lutte contre les discriminations dès l'Éducation Physique et Sportive

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ); DJESCO; UFR STAPS; Élu·es Étudiant·es

Exemple : Circulaire MENJ; ordonnance (loi); Motion...

5

LIVRABLE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

AXE N°2

UNE GOUVERNANCE DU MODÈLE SPORTIF PLUS JUSTE ET ÉGALITAIRE

- 6**
- POSITION N°6**
- Créer une commission éthique dans chaque Conférence Régionale du Sport (CRdS)**
- Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
Agence Nationale du Sport; CRdS
- Exemple : Article; Motion...
- 7**
- POSITION N°7**
- Créer et rendre obligatoire la mise en place de plans d'action sur la lutte contre les discriminations**
- Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
CRdS, Fédérations Sportive, CNOSF
- Exemple : PST...
- 8**
- POSITION N°8**
- Instaurer une parité obligatoire au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif**
- Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
Parlementaires, Fédérations Sportive, CNOSF
- Exemple : Législatif (appuyez avec le rapport Véronique Riotton); Ordonnance (loi); Modification des statut dans les Fédé...
- 9**
- POSITION N°9**
- Intégrer les personnes en situation de handicap au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif**
- Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
Parlementaires; Mairie; Préfet; DRAJES
- Exemple : Législatif; Ordonnance (loi)...
- 10**
- POSITION N°10**
- Créer une autorité publique indépendante du sport**
- Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
Parlementaires
- Exemple : Législatif
- 11**
- POSITION N°11**
- Développer et renforcer l'efficacité de la cellule Signal Sport**
- Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES
Parlementaires
- Exemple : Arrêté; Décret...

LIVRABLE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

AXE N°3

RENDRE LES JEUNES ACTEUR·ICES DE LEURS AVENIRS

12

LÉGISLATIF TERRITORIALE
RÉGLEMENTAIRE POSITION N°12

**Valoriser l'engagement des jeunes
dans la lutte contre les discriminations
dans le sport**

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche, Ministère des Sport et
des JOP

Exemple : Ordonnance (loi)...

13

LÉGISLATIF TERRITORIALE
RÉGLEMENTAIRE POSITION N°13

**Favoriser les rencontres jeunes autour
de l'Education populaire**

Exemple : Législatif; Ordonnance (loi)...

LÉGISLATIF TERRITORIALE
RÉGLEMENTAIRE POSITION N°14

**Mettre en place des ambassadeur·ices
jeunes sport et éthique**

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires

14

LIVRABLE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

AXE N°4

UNE PRATIQUE SPORTIVE ET PARASPORTIVE ACCESSIBLE POUR TOUS·TES TOUT AU LONG DE LA VIE

LÉGISLATIF TERRITORIAL
ASSEMBLÉAIRE POSITION N°15

Créer un guichet unique pour les offres sportives et parasportives

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP; DRAJES; CNOSF; CPSF; Parlementaires

Exemple : Ordonnance (loi)...

15

16

LÉGISLATIF TERRITORIAL
ASSEMBLÉAIRE POSITION N°16

Favoriser la mise en place d'espaces inclusifs

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires; Ministère des Sports et des JOP; Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités

Exemple : Préfet; Ordonnance (loi)...

LÉGISLATIF TERRITORIAL
ASSEMBLÉAIRE POSITION N°17

Développer des pratiques sportives et parasportives pour tous·tes et partout

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Ministère des Sports et des JOP; CNOSF; CPSF; Mairie; MID'OM

Exemple : Arrêté ...

17

18

LÉGISLATIF TERRITORIAL
ASSEMBLÉAIRE POSITION N°18

Autoriser le port d'un couvre chef dans les pratiques sportives

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires; CNOSF; CPSF

Exemple : Ordonnance (loi)...

LÉGISLATIF TERRITORIAL
ASSEMBLÉAIRE POSITION N°19

Réévaluer les catégories sportives

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

CNOSF; CPSF

19

20

LÉGISLATIF TERRITORIAL
ASSEMBLÉAIRE POSITION N°20

Créer une charte éthique adaptable à chaque territoire

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

CNOSF; CPSF; CRdS

LÉGISLATIF TERRITORIAL
ASSEMBLÉAIRE POSITION N°21

Rendre les grands événements sportifs éthiques

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Parlementaires, Ministère des Sports et des JOP

Exemple : Ordonnance (loi)...

21

LIVRABLE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

AXE N°5

UNE IMAGE PLUS REPRÉSENTATIVE DE LA DIVERSITÉ DU MONDE SPORTIF

LÉGISLATIF TERRITORIALE
RÈGLEMENTAIRE POSITION N°22

Renforcer la visibilité des sports sous-représentés

Q - ACTEUR·ICES CONCERNÉ·ES

Arcom et chaînes

22

23

LÉGISLATIF TERRITORIALE
RÈGLEMENTAIRE POSITION N°23

Former les journalistes sportif·ives

Exemple : Ordonnance (loi)...

LIVRABLE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toutes les personnes et organisations qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce livrable sur la lutte contre les discriminations.

Merci aux acteurs et actrices de terrain, aux experts et expertes, aux membres des associations, aux représentants et représentantes des institutions, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont partagé leur temps, leurs expériences et leurs connaissances.

Votre engagement et votre détermination à faire progresser l'égalité et à combattre les injustices ont été essentiels à la construction de ce document.

Nous souhaitons également remercier nos partenaires financiers, sans qui ce projet n'aurait pas été possible. Votre soutien a été précieux pour permettre la réalisation de ce livrable et pour promouvoir des actions concrètes en faveur de l'égalité et de la justice sociale.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui, par leurs témoignages, leurs conseils et leur soutien, ont enrichi ce projet et contribué à sa réussite.

C'est grâce à l'effort collectif de chacun et chacune d'entre vous que ce livrable a pu voir le jour. Nous vous en adressons nos sincères remerciements.



CONTACT

Pôle LCD / Charlotte Schwartz

Charlotte.schwartz@anestaps.org



Presse :

presse@anestaps.org

PARTENAIRES FINANCIERS



Cofinancé par
l'Union européenne



79 rue Périer - 92120 Montrouge
01 40 33 70 70 - contact@anestaps.org